

marches
es de la
pour de
ux inté-
ut mem-
u club,
gée par
s avoir
raichis-

rer du
i secré-
nuelle,
uscrip-

itution
assem-
te fin.
mbres

RÈGLE
DE
LA GLISSOIRE
DU
CLUB DE RAQUETTES DE LÉVIS.

Article I.

La glissoire sera sous le contrôle des officiers et du comité du club de Raquettes de Lévis et ne sera ouverte que pour les membres du club de Raquettes de Lévis.